



16ème législature

Question N° : 10902	De Mme Marie-France Lorho (Rassemblement National - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > pauvreté	Tête d'analyse > Situation de précarité inédite des Français	Analyse > Situation de précarité inédite des Français.
Question publiée au JO le : 15/08/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de précarité inédite rencontrée par de très nombreux Français. Le 20 juillet 2023, l'Insee comptabilisait le taux de privation matérielle et sociale à 14 %, soit 9 millions de personnes. Ce haut taux (le plus important jamais enregistré en dix ans d'existence de cette indice) est notamment dû à l'augmentation des prix de l'énergie : 10,2 % des ménages ont déclaré ne pas pouvoir chauffer suffisamment leur logement en 2022. Les ménages qui ne peuvent s'offrir une semaine de vacances annuelle sont aussi en hausse, avec 24,4 % pour 2022 contre 22,3 % en 2019. Mme la députée alerte M. le ministre sur la hausse de telles situations précaires dans les communes rurales, qui connaît une hausse de deux points en 2022 par rapport à 2020. Elle lui demande s'il entend mettre en œuvre des mesures structurelles pour endiguer ce taux de pauvreté à la place des mesures conjoncturelles (chèques énergie) privilégiées par les gouvernements successifs depuis la présidence de François Hollande.